

Le SPIP 87 mobilisé

Réunis ce jour en AG, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de la Haute-Vienne ont décidé de rejoindre le mouvement national pour dénoncer notamment les lignes directrices de gestion sur la mobilité de la loi de Transformation de la Fonction Publique et la réforme de leurs retraites.

- **Réforme des retraites** : calculée sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois, perte du 1/5ème pour les agents PSE. Le personnel en sortira nécessairement perdant financièrement.
- **Modification des règles de mobilité excluant la présence des organisations syndicales et faisant place « au recrutement » discrétionnaire des agents.**

Mais aussi et toujours :

- **Mise en œuvre de la réforme statutaire inaboutie** : les conditions d'avancement au grade de classe exceptionnelle notamment ne sont toujours pas connues.
- **Statut des psychologues enterré** alors qu'il a été validé par le CTM et par les ministères de la fonction publique et de l'action des comptes publics
- **Aucune requalification et revalorisation indemnitaires des PA** alors qu'ils exercent des fonctions dépassant ce qui est attendu de personnels de catégorie C ou B

Sur les 13 personnes présentes, il a été décidé à la majorité de se mobiliser pour une journée « SPIP en colère » le 10 décembre 2019, jour du comité technique ministériel où sera mis au vote pour avis l'application de la loi de la transformation de la fonction publique qui a été votée le 06/08/19 . Ce jour là, il n'y aura pas de réponses téléphoniques, pas de réponses aux mails, pas de rapports soumis à validation, boycott des groupes de travail RPO.

Seules les permanences MO+MF seront assurées et seules les urgences seront traitées.

Nous ne manquerons pas de communiquer aussi largement que possible sur ce diktat qui vient confirmer la mise à mort progressive du service public !

Une nouvelle AG se tiendra le 16/12/19 pour envisager les suites du mouvement.

Limoges, le 06 décembre 2019